

LA LETTRE

DE JUSTICE ET PAIX

RAMENER LA COUPE À LA RAISON

Du 20 novembre au 18 décembre, la coupe du monde de football se déroulera au Qatar. Il ne s'agit pas de boycotter cet événement sportif, l'un des plus grands du monde, mais selon le slogan de la campagne d'Amnesty, de « ramener la Coupe à la raison ».

Ces dernières années, le Qatar a fait des progrès indéniables concernant les normes internationales du travail, mais si le changement est prévu sur les papiers officiels, il n'est pas encore généralisé sur le terrain.

Des milliers de travailleurs migrants sont morts sur les chantiers des stades, les familles endeuillées doivent être indemnisées, des dizaines de milliers de travailleurs ont été et sont encore exploités.

Les entreprises et les employeurs ne doivent pas contourner les réglementations récemment mises en place. C'est pourquoi la Fédération française de football et la Fédération internationale de football (organisatrice de la coupe du monde) doivent intervenir pour identifier, prévenir, atténuer et réparer les risques (passés et présents) d'atteinte aux droits humains liés à l'organisation de cette manifestation.

C'est aussi indispensable pour que les conditions de travail et de vie des deux millions de travailleurs migrants du Qatar (et de tous les travailleurs migrants employés dans la péninsule arabe) puissent s'améliorer après la coupe du monde.

*Marc de Montalembert
Justice et Paix France*



© Laudato Si' Movement

URGENCE ÉCOLOGIQUE

Il semble difficile pour le commun des mortels de prendre conscience de l'urgence de la transition énergétique. Oui, il faut consommer moins d'énergie et il faut abandonner sans tarder l'énergie fossile, en particulier celle du pétrole.

Or TotalEnergies poursuit son développement dans ce domaine, au-delà des importantes réserves qu'il contrôle déjà, comme si l'avenir devait ressembler au passé. Il se prépare à mettre en production des champs découverts dans l'ouest de l'Uganda, au cœur du parc national des Murchison Falls au bord du lac Albert, lac frontalier avec une région instable de la République Démocratique du Congo. Comme cet important champ pétrolier est très éloigné des côtes, il est prévu de construire un pipeline (appelé EACOP) de 1440 kms de long pour amener le brut jusqu'à un port pétrolier à construire à Tanga sur l'océan indien dans le nord de la Tanzanie. Ce pipeline devra être chauffé et le pétrole pulsé.

Prouesse technique sans doute, mais catastrophe humaine et désastre écologique. On fait comme si seul le pétrole comptait. Certes il est prévu de compenser financièrement les familles et les communautés concernées, mais cela ne pourra jamais être à la hauteur des bouleversements ra-

dicaux que ce projet leur impose : expulsion de leurs terres, destruction de leurs villages, sans réinstallation. Quant à l'environnement naturel, il est largement oublié. Et pourtant, ce projet sera à l'origine de l'émission de plus de 34,3 millions de tonnes de carbone dans l'atmosphère chaque année. Comme dans le delta du Niger, les populations chercheront à se procurer du pétrole en perçant les tuyaux, générant de graves pollutions et des risques d'explosion meurtriers. Les gouvernements ougandais et tanzanien sont favorables à ce projet qui sera source de revenus et renforcera leur pouvoir. Les populations et leurs organisations sont empêchées de présenter leurs inquiétudes et leurs réserves, sinon leur opposition. Car toute opposition fait l'objet de maltraitance, voire d'emprisonnement. Et les voix qui s'élèvent localement contre le projet se font rares.

TotalEnergies doit abandonner ce projet. Le Saint-Siège a clairement exprimé son opposition à plusieurs reprises, donnant clarté et force à la voix du pape François sur cette question. Soutenons cette position, pour le bien des ougandais et des tanzaniens et pour l'avenir de l'humanité toute entière.

*Michel Roy,
Justice et Paix France*

LUTTER POUR LE CLIMAT : CHAQUE ANNÉE COMPTE

Avec son aimable autorisation, nous vous présentons ici quelques extraits des notes du Dr Valérie Masson-Delmotte, co-présidente du Groupe 1 du GIEC (Groupe d'experts intercontinental sur l'évolution du climat) rédigées sur son Fil Twitter à la suite de sa présentation lors du séminaire de rentrée gouvernemental.

L'évolution de la température à la surface de la Terre montre que nous en sommes à +1,1°C (+1,7 en France) et c'est le résultat des activités humaines, avec une aggravation des conséquences en France et dans le monde. L'évolution future du climat va dépendre de nos émissions de gaz à effet de serre, et l'évolution des risques liés au climat va dépendre des actions d'adaptation. Les enjeux de transformations, choisies ou subies, sont donc majeurs.

L'été 2022, signal d'alerte

L'été 2022 en France a été emblématique des conséquences du changement climatique ; il s'inscrit dans une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes extrêmes chauds sur terre comme en mer, des sécheresses, propices aux incendies, et, en montagne, au recul de l'enneigement, des glaciers et au dégel des sols gelés.

Cet été difficile a été marqué par trois vagues de chaleur avec des records de précocité, de durée et d'intensité (plus de 40°C en Bretagne, nombre de jours chauds et de nuits tropicales dans certaines régions). Le mois de juillet a été le plus sec avec une situation de crise pour les cours d'eau et des réserves basses pour la production d'hydroélectricité. La température de surface en Méditerranée est encore 4°C plus chaude que d'habitude et a dépassé 30°C cet été, ce qui affecte la vie marine.

Un climat plus chaud augmente aussi la quantité de vapeur d'eau dans l'atmosphère et la fréquence des pluies extrêmes.

L'action pour le climat dans le monde

Dans le monde, l'action pour le climat monte en puissance, avec une trentaine de pays, dont la France, qui ont programmé une baisse régulière des émissions de gaz à effet de serre, des engagements de régions et de villes, une baisse des coûts et une augmentation des capacités pour l'électricité renouvelable et les véhicules électriques. Malgré cela, les émissions mondiales de gaz à effet de serre ont atteint un niveau record au cours de la dernière décennie (et sont reparties à la hausse après la forte

baisse et le rebond liés à la pandémie de Covid-19).

Ce sont les émissions de CO2 (charbon, pétrole, gaz fossile et déforestation) et de méthane, tirées à la hausse par les fuites de gaz, l'élevage de ruminants qui pèsent le plus sur l'augmentation de l'effet de serre. D'où qu'elles viennent, ces émissions de gaz à effet de serre entraînent une accumulation de chaleur.

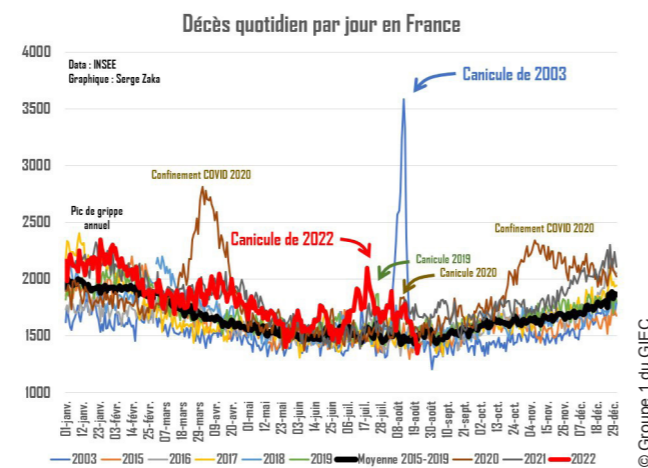
Les pays qui se sont industrialisés plus tôt ont une lourde responsabilité historique sur le cumul des émissions (la France est dans le top 10 pour cela). L'empreinte carbone d'une personne en France est d'environ 9 tonnes par an, largement au-dessus de la moyenne mondiale (avec environ 40 % liés aux importations). Les zones urbaines pèsent pour 70 % des émissions mondiales. Dans le monde, 10 % des personnes émettent 40 % des gaz à effet de serre mondiales, tandis que les 50 % les plus pauvres sont responsables de moins de 15 % des émissions, et ils sont souvent particulièrement vulnérables aux impacts climatiques.

Une rupture inédite et des conséquences palpables

Nous vivons une rupture profonde (inédite depuis plus de 2 millions d'années pour le CO2). L'accumulation de chaleur qui en résulte entraîne des changements rapides, généralisés et qui s'intensifient.

Le réchauffement conduit à un recul généralisé de ce qui est enneigé et englacé (la cryosphère) : dégel des sols gelés, recul du manteau neigeux, de la glace de mer autour de l'Arctique, recul généralisé des glaciers, inédit sur plus de 2000 ans, et perte de glace du Groenland et de l'Antarctique multipliée par 4 depuis 30 ans.

L'océan accumule près de 90 % de la chaleur supplémentaire qui ne part plus vers l'espace, ce qui contribue, avec la fonte des glaces continentales, à une montée du niveau de la mer qui accélère aussi une rupture



par rapport aux derniers 3000 ans. L'océan et la végétation captent environ la moitié chaque année de nos rejets de CO2. La moitié des espèces étudiées sur terre comme en mer est contrainte à se déplacer, et on observe une dégradation d'écosystèmes, comme les coraux tropicaux et les forêts. Le potentiel de prises de pêche a déjà diminué dans les régions tropicales.

Pour chaque degré de plus, l'air peut contenir 7 % d'humidité en plus, ce qui exacerbe l'intensité des pluies extrêmes. Dans le sud-est de la France, les records de pluies ont augmenté de 20 % depuis les années 1960. Les extrêmes chauds et le ruissellement sont amplifiés par l'urbanisation. La montée du niveau de la mer augmente le risque d'inondations composites lors des tempêtes (pluies extrêmes et submersion marine).

Les conditions propices aux incendies s'intensifient et s'élargissent (saison plus longue, régions nouvelles, intensité). L'une des conséquences de l'intensification des sécheresses concerne environ 10 millions de maisons, en France, via le retrait-gonflement des sols argileux. Le stress thermique et hydrique affecte les rendements agricoles et les forêts.

Que prévoyait l'accord de Paris ?

L'ensemble des pays du monde s'est engagé, dans l'Accord de Paris sur le climat (en 2015), à limiter le réchauffement planétaire sous 2°C avec l'aspiration à le limiter à 1,5°C. La marge

de manœuvre pour limiter le réchauffement à 1,5°C correspond à environ 500 milliards de tonnes de CO2, ce qui est à comparer à l'ampleur des émissions annuelles (plus de 40 milliards de tonnes) et aux émissions attendues des infrastructures fossiles existantes et prévues (centrales thermiques) si elles sont utilisées tout au long de leur durée de vie initialement prévue.

L'enjeu n'est donc pas l'inertie du climat (pour le réchauffement de surface), mais l'inertie des infrastructures existantes et la capacité à réorienter très rapidement les investissements et les choix d'infrastructures. Dans tous les scénarios examinés, il faut s'attendre à atteindre +1,5°C dans les prochains 20 ans, et il est essentiel de s'y préparer pour limiter les risques et aider les plus fragiles à le faire.

La poursuite des politiques publiques actuellement mises en œuvre dans le monde conduirait à dépasser 2°C d'ici à 2050. La réponse du climat serait de l'ordre de 2,1 à 3,5°C en fin de siècle, et le climat continuerait à dériver, tant que les émissions de CO2 ne seraient pas à zéro (net).

En cas d'action immédiate permettant de diminuer fortement ou très fortement les rejets de gaz à effet de serre, le réchauffement pourrait être

stabilisé sous 2°C, voire proche de 1,5°C dans la seconde moitié de ce siècle.

Se préparer et s'adapter

Il est donc essentiel de se préparer à faire face à des événements plus intenses, plus fréquents, affectant de nouvelles régions, à des moments différents de l'année, et à des combinaisons inédites d'événements extrêmes.

Pour un pic de réchauffement de 2°C, la montée du niveau de la mer serait de 2 à 6 mètres d'ici 2000 ans ; pour 3°C, ce serait de 4 à 10 mètres : une motivation à agir pour les littoraux que nous voulons préserver.

Une source majeure d'incertitude porte sur la déstabilisation de secteurs de l'Antarctique ; si ces écoulements sont déclenchés, cela pourrait encore ajouter à l'ampleur de la montée du niveau de la mer au cours de ce siècle et des suivants.

La montée des eaux entraîne aussi des effets d'intrusion d'eau salée, et provoque une érosion des côtes sableuses et des falaises meubles, qui fait reculer le trait de côte. La France (îles et métropole) est particulièrement exposée à ces multiples conséquences et il s'agit d'une course contre la montre pour les littoraux, du fait du temps de planification et de

mise en œuvre, des limites et de la durée de vie des options de réponses.

Seul le fait de ne plus construire ou de planifier un repli stratégique permet d'éviter les risques ; les autres réponses (ouvrages en dur, approches fondées sur les écosystèmes ou sédiments côtiers) ne font que les retarder. Mais les options aujourd'hui faisables et efficaces, avec de nombreux bénéfices, perdent en efficacité dans un monde plus chaud.

Les flux financiers sont insuffisants pour l'adaptation, notam-

ment pour les personnes et régions hautement vulnérables.

Pour garder une marge de manœuvre et davantage d'options d'adaptation ouvertes, limiter le niveau de réchauffement est donc fondamental, et pour cela, chaque année compte.

Des leviers d'action

Les engagements des différents pays, réactualisés avant la COP26, s'ils étaient mis en œuvre d'ici à 2030, impliqueraient une légère diminution des émissions mondiales de gaz à effet de serre, un effort largement insuffisant par rapport aux trajectoires permettant de limiter le réchauffement sous 2°C, voire à un niveau proche de 1,5°C. Pour y contribuer, la France doit (et peut) doubler son rythme de baisse d'émissions de gaz à effet de serre.

Il existe un ensemble de leviers d'action, à des coûts abordables, dans chaque secteur et du côté de la demande, permettant de réduire de moitié, voire davantage, les émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici à 2030.

Les enjeux, pour les années à venir, sont d'enclencher des transformations structurelles, en mettant l'accent sur la soutenabilité (production, consommation, qualité de vie, qualité de l'air, santé).

Les besoins d'investissements sont importants et sont évalués de 0,05 à 0,1 % du PIB mondial chaque année. Le coût de l'inaction est clairement supérieur au coût des investissements pour construire une économie bas carbone. Les bénéfices, par exemple, en matière de qualité de l'air et de dépenses évitées de santé publique peuvent être supérieurs aux investissements.

Chaque décision compte et peut, soit accentuer les vulnérabilités, soit engager des transformations profondes, dans tous les domaines, et tenant compte des enjeux d'équité et de transitions justes. L'action pour le climat ne doit pas être du ressort des scientifiques, ou des plus jeunes, elle doit augmenter avec le niveau de responsabilités, et les décideurs politiques ont des leviers d'action essentiels.

Il reste une étroite fenêtre d'opportunité pour limiter la casse, mais elle se referme rapidement.

LA GUERRE EST-ELLE TOUJOURS UN DES MOYENS DE LA POLITIQUE ?

Derrière cette formule provocatrice, voire simpliste, plusieurs remarques et interrogations se présentent.

D'abord la *défaite*, bien plus que la victoire, ne caractérise-t-elle pas beaucoup des opérations entreprises par les grandes puissances militaires depuis 1945 ?

À tout seigneur tout honneur, les États-Unis, en guerre sans discontinuer depuis cette date, n'ont pratiquement connu que des défaites dans les conflits majeurs. *Contrairement aux perceptions courantes*, depuis la guerre de Corée, du Vietnam à l'Afghanistan, en passant par Cuba, les opérations militaires n'ont, pour le moins, pas été suivies par des succès politiques probants. On inclura sans peine l'Irak, et plus encore l'Afghanistan. Au lieu de ressasser après Carl von Clausewitz que la guerre est la politique poursuivie par d'autres moyens, n'y a-t-il pas lieu de s'interroger sur la construction de la perception de « victoires » lors de défaites concrètes ?

Pour rester dans les puissances occidentales, les guerres de décolonisation peuvent difficilement passer pour des victoires. Les guerres dans les Balkans donnent le beau rôle militaire aux États-Unis à travers l'OTAN. Mais finalement n'est-ce pas la gestion économique et sociale de ces conflits par l'Union qui a limité et en partie pacifié la région ? En revanche, et quelles que soient les justifications, la plupart des opérations françaises en Afrique et la fin récente de celle au Mali laissent un goût amer.

Passons à l'URSS puis à la Russie. Sauf à considérer que l'aide (surtout matérielle) aux pays en décolonisation a été bénéfique au statut international de l'empire russe, le bilan militaire n'est pas brillant, de l'Afghanistan à actuellement l'Ukraine.

La puissante Chine dissimule mal l'échec de son agression frontalière contre les forces vietnamiennes de février à mars 1979, qui n'avait pas fait varier les objectifs vietnamiens. Pas plus que lors des affrontements de 1984. Sans doute, ses forces croissantes inquiètent la plupart de ses voisins et au-delà, mais sans vérification de terrain. Qu'on ne souhaite pas.

Le but de cet historique incomplet (notamment quant à la guerre contre Israël de 1967 et aux modes d'affrontements israélo-arabes depuis, mais il faudrait aussi analyser les « victoires » d'Israël), vise à interroger la perception cou-

rante des gains de la force militaire dans la politique internationale. Il ne s'agit pas de nier l'usage de la force létale, mais *les défaites des agresseurs* ne sont-elles pas sous-estimées, notamment par des constructions de perceptions ?

Dans cette remise en cause de la perception commune (mais construite) de prétendue *victoire militaire*, ne faut-il pas avoir le courage d'examiner quelques effets paradoxaux des armes nucléaires ?

Celles-ci sont généralement déclarées hors débat public en France sous l'argument de la dissuasion, donc défensives. Or la France est le seul membre de l'Union à en disposer de façon autonome (avec le Royaume-Uni en Europe) mais elle bénéficie plus d'une retenue polie que d'un appui réel de la part des autres membres de l'Union. Non sans hypocrisie de leur part d'ailleurs puisqu'ils sont maintenant 23 sur 27 membres à accepter les armes nucléaires étasuniennes de l'OTAN, et la stratégie afférente, y compris sur leur sol pour plusieurs d'entre eux (Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Turquie, en permanence ou rapidement déployables pour la plupart des autres).

Les fausses “ victoires ”

Dans le contexte où la papauté réclame explicitement une dénucléarisation progressive dans les instances internationales, quelle réflexion pour les catholiques ?

N'y a-t-il pas lieu de reposer la question : dans quelle mesure peut-on admettre que la menace nucléaire a des effets inhibants ? La gesticulation poutinienne autour de cette arme (sans doute moins crédible que l'emploi du chimique) ne révèle-t-elle pas qu'elle contraint à l'usage, éventuellement de « haute intensité », des armes classiques (ou conventionnelles) ? Un « plafond de verre » existe-t-il qui arrête devant le passage à ce qui serait une guerre d'extermination ou d'anéantissement ?

De façon plus constructive, une « transition nucléaire » ou si l'on veut des avancées vers la dénucléarisation, ne pourrait-elle pas accompagner la prise en compte d'une dévalorisation de la notion et de la perception des *victoires militaires*, et la réalité des *défaites dans l'emploi de la force* comme moyen de la politique.

Ce qui ne signifie pas que d'autres moyens ne caractérisent les politiques de domination du XXI^e siècle : économiques, techniques, culturelles, dont la construction des perceptions collectives. La « victoire », une infox ?

André Brigot

JE SOUTIENS JUSTICE ET PAIX FRANCE,

en m'abonnant / me réabonnant à LA LETTRE et/ou en faisant un don :
par chèque bancaire à l'ordre de Justice et Paix – 58 avenue de Breteuil, 75007 Paris.

ABONNEMENT (1 an / 11 numéros) : 20 euros

Version papier

Version numérique

DON : euros

Je souhaite recevoir un reçu fiscal

Par courrier Par e-mail

Nom, Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Adresse e-mail :

JUSTICE ET PAIX FRANCE

58 avenue de Breteuil, 75007 Paris - Tél. 01 72 36 69 03 - justice.paix@cef.fr

Président : Mgr Jacques Blaquart

Membres : Catherine Billet - Sylvie Bukhari-de Pontual - Luc Champagne -
Dominique Coatanéa - Violaine Dory - Cécile Dubernet - Patrice Dufour - Nayla Haddad -
Sr Nelkem Jeannette Londadjim - Jean-Bernard Marie - Marc de Montalembert -
Dominique Quinio - Anne-Florence Quintin - Pasteur Jean-Pierre Rive - P. André Talbot -
Denis Viénot - Philippe Zeller

Directeur de la publication : Michel Roy, Secrétaire général

Secrétariat de rédaction : Béatrix de Vareilles

ISSN 1148-4705 - Dépôt légal : Novembre 2022

Conception et Impression : Imprimerie Repa Druck